



LE FAIT DU JOUR

Libreville: qui, demain, à la

DE multiples enjeux seront en centre de cette élection, au regard des tendances et d'un principe non écrit qui, jusque-là, prévaut au sein de ce Conseil.

E. NDONG-ASSEKO Libreville/Gabon

EMAIN s'ouvre la session du Conseil municipal de Libreville destinée à élire son président, nouveau maire central, l'intérim du 1er adjoint au maire Serge William Akassaga Okinda étant arrivé à son terme. " Conformément à l'arrêté 0028/MI-PES/ CAB-G du 14 décembre 2020 du gouverneur de la province de l'Estuaire, le Conseil municipal de Libreville est convoqué en session extraordinaire pour l'élection du maire de la commune de Libreville le 29 décembre 2020 à 9 heures ", précise un communiqué du gouvernorat de l'Estuaire.

C'est par arrêté 00015 du 16 septembre 2020 que Serge William Akassaga Okinda avait été désigné maire intérimaire de la commune de Libreville. Dans la foulée des ennuis judiciaires du maire titulaire, Léandre Nzue, la gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba, constatant la vacance provisoire au poste du maire central, avait sur la base de l'article 2 de cet arrêté, confié l'intérim au 1er adjoint au maire, Serge William Akassaga.

Ce même arrêté donnait le cadre de l'exécution de cet intérim en ce qu'il ne pouvait excéder la durée de 3 mois. En d'autres termes, si le maire emprisonné, Léandre Nzue n'était pas acquitté pendant cette période, il revenait au gouverneur de constater la vacance définitive du poste de maire de Libreville et donc d'arrêter une date pour l'élection du nouveau maire de la première ville du Gabon. Ce qui est fait.

C'est donc à cette désignation de l'édile de Libreville que vont s'atteler les conseillers municipaux à l'occasion de cette session du Conseil municipal de demain. Un scrutin aux enjeux multiples. Certes, si l'écrasante majorité dont dispose le PDG

(Parti démocratique gabonais) au sein du collège électoral (les conseillers municipaux) peut lui garantir le plébiscite à l'issue du vote, il n'est pas à exclure que la timbale soit décrochée par un élu d'un parti de l'opposition ou de celui d'un autre de la majorité présidentielle que le PDG.

De même, étant donné que le maire sortant (Léandre Nzue -PDG) est du 2e arrondissement, il va de soi que les conseillers de cette circonscription n'auront pas tort de revendiquer le maintien du poste dans leur fief. Et pour sauver la mise, ils

Les enjeux majeurs pour le développement étant circonscrits, il faut une impulsion nouvelle, ce qui suppose un leader dynamique et pragmatique soucieux de la transformation de sa ville.

pourront jeter leur dévolu sur l'actuel 5e adjoint au maire de Libreville, Eugène Mba. Comme l'on peut aussi considérer que le 2e arrondissement ayant, en quelque sorte, " raté le coche " avec Léandre Nzue, un autre arrondissement peut être sur la ligne de départ pour prétendre l'emporter. Et dans cette autre logique, pourquoi le maire intérimaire (Serge William Akassaga Okinda) se priverait-il de postuler? En effet, après

trois mois de

remplacement

(bien que provisoire), il disposerait d'une longueur d'avance sur n'importe quel candidat, notamment en termes d'expertise de gestion d'administration municipale à ce niveau de responsabilité. Durant son intérim de trois mois, il a dû engranger du potentiel du point de vue du management qui ne peut que constituer un atout considérable pour lui.

Autre détail (à ne pas négliger, le fait ayant traversé les âges et les temps) qui s'invite à la réflexion est la gestion alternée Fang/Myéné à la tête du conseil municipal de Libreville. Un principe non écrit. Toujours est-il que des voix se sont déjà élevées pour que celui-ci soit respecté. Mais d'autres inconnues peuvent surgir, qui militeront pour davantage de clairvoyance dans les résultats qui sortiront des urnes, si tel est que c'est l'intérêt de la capitale qu'il convient de préserver.

Il reste l'idéal d'un programme qui redorerait le blason d'une ville de Libreville aux prises avec moult tourments en vue de son développement. Vu sous cet angle, les suffrages de ses collègues devraient aller à un candidat présentant un projet par lequel la capitale gabonaise pourrait sortir de l'ornière actuelle. Les enjeux 5 majeurs pour le développement étant circonscrits, il faut une impulsion nouvelle, ce qui suppose un leader dynamique et pragmatique soucieux de la transformation de sa ville.



Les membres du Conseil municipal de Libreville pendant une récente



tête du Conseil municipal?

Le PDG va-t-il rempiler sans heurts?

Yannick Franz IGOHO Libreville/Gabon



de la vie de la cité prédit une victoire au forceps du "rouleau compresseur". Selon eux, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les choses ne seront pas si simples pour la "formation politique de Louis".

À moins d'opter pour la politique de la chaise vide, l'Union nationale (UN) va très

Avec plusieurs conseillers municipaux à son actif. le parti de Zacharie Myboto va certainement vouloir jouer les trouble-

fêtes.



Dans la même foulée, le Centre des libéraux réfor-

de Libreville.

mateurs (CLR) pourrait également rendre la tâche bien difficile au PDG par le truchement d'alliances contre nature. Car, on se souvient que lors d'un précédent scrutin, ce parti de la galaxie présidentielle avait, pour ainsi dire, donner du fil à retordre au "parti de masse".

Bref, pour l'heure, rien n'est clairement établi, surtout pour le PDG qui affûte ses armes et affine sa stratégie. Objectif: conserver la mairie de Libreville. Ainsi, la nuit des longs couteaux a débuté.



e session.

La tradition peut-elle être rompue?



ENA Libreville/Gabon

E tout temps, le principe d'une gestion alternée de la ville de Libreville entre les Omyènè et les Fang a toujours guidé l'élection à la tête du Conseil municipal de Libreville. Ledit principe a survécu à tous les scrutins, voire les nominations à la présidence de la capitale du Gabon. Et cela depuis le 1er janvier 1976.

Il y eut d'abord Lubin-Martial Ntoutoume-Obame (nommé par décret présidentiel), auquel a succédé Jean Aveno-Davin (nommé par décret présidentiel), suivi (pourtant) de Claude Damas-Ozimo (nommé par

décret présidentiel); Vint ensuite le temps des élections avec

Une esquisse sera donnée à partir du choix opéré dans la journée par le PDG, majoritaire au Conseil municipal.

d'abord Paul Mba-Abessole (élu par le Conseil municipal), remplacé par André-Dieudonné Berre (élu par le Conseil municipal); Alexandre Ayo Barro (élu par le Conseil municipal) suivi de Jean-François Ntoutoume-Emane (élu par le

Conseil muni-

cipal), Rose-Christiane Ossouka-Raponda (élue par le Conseil municipal) et Léandre Nzue (élu par le Conseil municipal).

Au regard des enjeux et intrigues de l'heure, est-il possible que ce système basé sur l'alternance puisse survivre? A contrario, estil possible de briser ces facteurs d'équilibre au risque de créer des tensions?

Une esquisse de réponse sera donnée à partir du choix opéré dans la journée par le PDG, majoritaire au Conseil municipal. Et la réponse définitive interviendra donc demain, l'issue de cette élection du maire de Libreville. Mais puisqu'il s'agit d'un scrutin démocratique, il est clair que les surprises ne manqueront pas.